

23 décembre 2025

Communiqué de presse

Cross-DBio : mettre en commun les connaissances sur la faune à l'échelle transalpine

Le Parco Nazionale Gran Paradiso et le Parc national de la Vanoise se sont engagés conjointement cet automne dans un nouveau projet européen Interreg ALCOTRA : Cross-DBio (*Cross Border Database for Biodiversity*). D'une durée de 3 ans, le projet vise à créer des applications informatiques pour rassembler et mettre à disposition les données de suivis d'animaux récoltées par les deux parcs. Objectif : centraliser le stockage et faciliter l'accès à ces données afin qu'elles soient mobilisables pour le suivi scientifique des espèces et à disposition des futurs programmes de recherche. Cross-DBio témoigne également de la volonté de collaboration des deux parcs frontaliers, unis dans un partenariat de longue date et qui souhaitent à nouveau relever des défis communs au service de la connaissance.

Un programme ambitieux pour faire avancer la connaissance

Cross-DBio a pour objectif majeur d'organiser, partager et valoriser les **nombreuses données naturalistes récoltées par les agents, sur le terrain, dans les parcs nationaux**. Ce projet, qui a débuté cet automne, est le premier dans lequel les deux Parcs sont les uniques partenaires avec l'ambition de travailler plus étroitement ensemble sur un espace naturel en *continuum* écologique, riche d'une grande biodiversité alpine.

En **partageant les compétences, les méthodes de travail et les données**, les parcs nationaux de la Vanoise et du Gran Paradiso visent à construire un **modèle innovant et concret** de collaboration scientifique internationale, entre espaces protégés limitrophes, en faveur de la préservation de la biodiversité, en particulier de la faune.

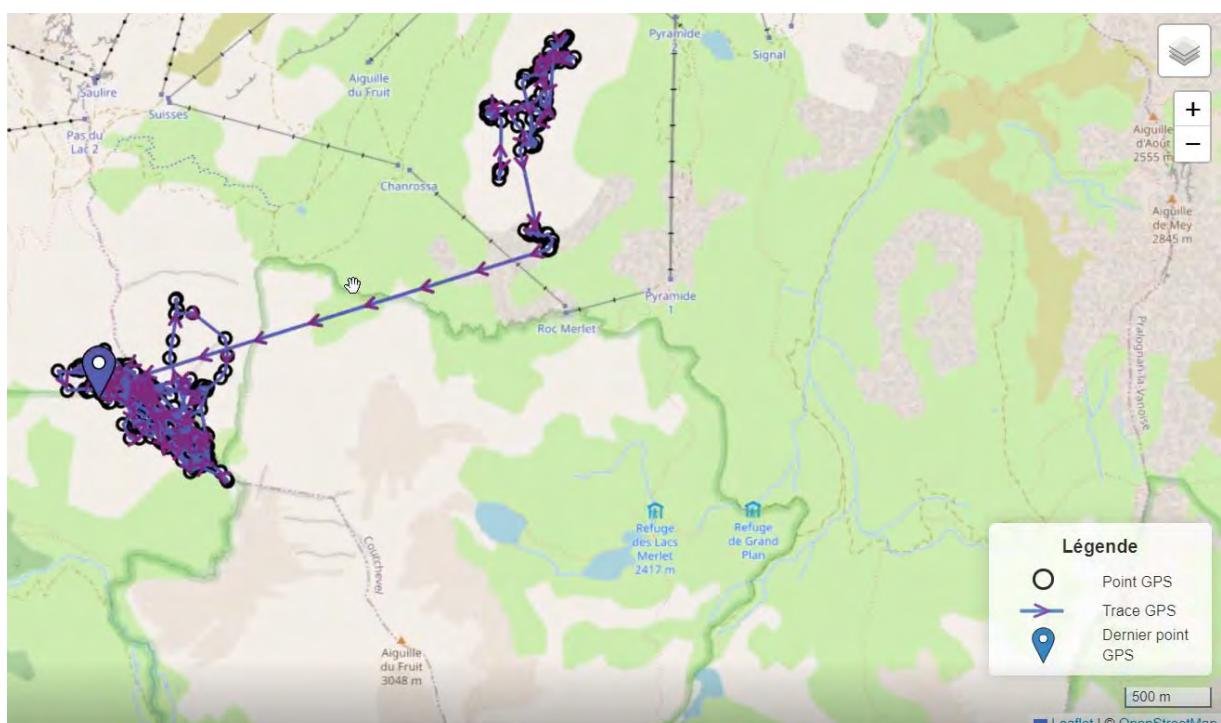
Deux attendus concrets pour Cross-DBio :

- La valorisation de décennies de **données naturalistes*** en créant deux **plateformes digitales partagées** : l'une réservée aux **professionnels**, l'autre consultable par le **grand public**.

Pour les **professionnels**, la mise en place d'une application commune aux deux partenaires va notamment permettre d'améliorer le suivi des espèces sur les deux espaces protégés, en particulier le bouquetin. Et ce, grâce à la mise en commun des données de suivi de localisation* et de suivi sanitaire de **bouquetins**, avec un historique de plus de 50 ans sur les deux parcs. Les données de suivi des **lagopèdes** et des **perdrix bartavelles** seront également renseignées.

* *Les parcs nationaux équipent des bouquetins de balises GPS (systèmes permettant d'enregistrer la position géographique) ou de boucles auriculaires qui leur permettent de bien les identifier et ensuite de suivre leurs déplacements tout au long de l'année.*

- L'utilisation de **modèles mathématiques et statistiques** (algorithmes) pour analyser les données issues de **pièges photos**, sur les deux espaces protégés, afin d'en extraire des informations supplémentaires sur les espèces observées (dont la reconnaissance d'individus de bouquetins).



L'application permettra de visualiser la trajectoire d'un bouquetin porteur de balise GPS. Source : PNV / IGN

*Une **donnée naturaliste** est une information permettant de mieux connaître le monde. Pour une espèce donnée, le bouquetin des Alpes par exemple, des informations sont très utiles à récolter : habitudes de vie (par exemple « nurseries », lieux où se regroupent les femelles pour élever les petits), zones d'hivernage (lieux où se regroupent les individus pour passer l'hiver), état de santé, déplacements... Ces données permettront par exemple de mieux comprendre les diverses interactions entre populations ou l'effet de l'évolution du climat afin de mieux protéger l'espèce.



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea



France – Italia ALCOTRA

Cross-DBIO est cofinancé par l'Union européenne dans le cadre du programme Interreg VI-A France-Italie ALCOTRA 2021-2027, au titre du Fonds européen de développement régional (FEDER).

Le programme Cross-DBio en résumé :

- La gestion optimisée des données en faveur des suivis scientifiques et de la recherche sur la faune sauvage (dans un 1^{er} temps bouquetin et galliformes)
- La valorisation des connaissances scientifiques via un portail web grand public
- L'utilisation de l'innovation technologique au service de la préservation des espèces
- Le renforcement de la collaboration entre les deux parcs nationaux frontaliers



Vanoise-Gran Paradiso : un jumelage et un partenariat naturel historique

Des liens géographiques, historiques, naturels et humains unissent depuis longtemps le massif italien du Grand Paradis à celui de la Vanoise. En **1972**, les Parcs actaient leur jumelage avec un objectif de protection et de développement durable, sur un espace commun constituant l'une des plus vastes zones protégées des Alpes occidentales.

Les deux Parcs ont acquis conjointement une **dimension internationale**, notamment par leur contribution majeure à la **sauvegarde du Bouquetin des Alpes**.



L'attribution par le Conseil de l'Europe du **Diplôme Européen des espaces protégés**, en 1976 au Parc national de la Vanoise, puis en 2006 au Parc national du Grand Paradis, scelle un peu plus les liens avec, comme critère incontournable au renouvellement du label (tous les 10 ans), la nécessaire collaboration entre les deux parcs. Une coopération plus étroite s'est mise en place et le **renouvellement conjoint** du Diplôme européen leur a été accordé en 2021.

Une convention de partenariat 2026-2032

La convergence des enjeux rencontrés dans l'ensemble de l'aire protégée conduit naturellement au renforcement de la collaboration entre le Parc national du Grand Paradis et le Parc national de la Vanoise.

Trois axes orientent la nouvelle convention de partenariat 2026-2032, signée au Mont-Cenis, le 30 août 2025 :

- **Rapprocher les hommes et les institutions**

Avec la participation réciproque à des **réunions** (science, pédagogie, réglementation...), des **échanges entre les établissements scolaires** de Vanoise et du Grand Paradis.

- **Uniformiser les techniques de gestion**

Compétences, méthodes et technologies développées en commun et mises en réseau pour la préservation des milieux naturels, communication coordonnée pour une **diffusion des connaissances**. Soutien à **l'agriculture** dans une pratique compatible avec la préservation des milieux.

- **Promouvoir un tourisme écoresponsable**

Harmonisation des réglementations respectives, étude d'un code de « bonne conduite » commun, et étudieront notamment **un « code de bonne conduite » commun bilingue** afin de favoriser un tourisme durable. Infos sur les 2 parcs dans les centres de visiteurs.

Les programmes européens, leviers majeurs d'action des deux Parcs

Les deux Parcs renforcent aussi leur collaboration et leurs moyens grâce à leur participation conjointe à des programmes européens. Outre **Cross-DBio**, la convention intègre ainsi la mise en œuvre deux projets européens ALCOTRA démarrés en 2023 : **ACLIMO**, sur la ressource en eau et **BiodivTourAlps**, sur la biodiversité et les activités de pleine nature, et tout récemment, **Eco Alp 2050**, qui n'a pas le Parc national du Grand Paradis comme partenaire mais le Parc naturel du Mont Avic, voisin du Grand Paradis et avec lequel les trois Parcs forment un vaste continuum écologique.

Contacts presse

Parc national de la Vanoise : Élisabeth Berlioz - 06 70 67 70 46
elisabeth.berlioz@vanoise-parcnational.fr

Parc national du Grand Paradis Andrea Virgilio - 342-6503068
andrea.virgilio@pngp.it